

Projet d'actions des professeures documentalistes

Ebauche de la politique documentaire de la Cité scolaire de Font-Romeu

Différents textes parus depuis 2014 confirment que le professeur documentaliste est un enseignant à part entière et un acteur incontournable, tant sur le plan pédagogique que sur ceux de l'information, de la communication et de l'accès à la culture.

Depuis la rentrée 2017, la circulaire N°2017-051 du 28 mars 2017 (BOEN N°13 du 30 mars 2017) relative aux missions des professeurs documentalistes s'applique. Ce texte indique que le professeur documentaliste a des « missions spécifiques » et notamment qu'il a la « responsabilité du Centre de Documentation et d'Information (CDI) ». (Cf. Annexe 1 : Les missions des professeurs documentalistes). Conformément à ce texte, les missions des professeurs documentalistes s'organisent autour de trois axes. Une répartition des tâches des professeures documentalistes est mise en place pour la deuxième année (Cf. Annexe 2 : Répartition des tâches des professeurs documentalistes).

Le Projet d'actions annuel des professeures documentalistes **s'inscrit dans la politique documentaire, le projet d'établissement et le projet académique qui devraient être réécrits dans le courant de l'année**. Toutes nos séances pédagogiques sont construites en fonction du référentiel des compétences documentaires collège et lycée que nous utilisons, conformément à la réflexion menée en formation territoriale des professeurs documentalistes.

La lettre de rentrée 2025-2026 de l'inspection Etablissements Vie scolaire (Cf. Annexe 3 : Inspection Etablissements et Vie Scolaire - Lettre de rentrée 2025-2026 (extraits)) propose « une feuille de route destinée à nous accompagner dans nos missions tout au long de l'année. » Elle se fonde sur « la mise en œuvre des priorités définies au niveau national et au niveau académique ainsi que dans celle des orientations et des mesures contenues dans la circulaire de rentrée 2025-26. ». Nous y ferons référence dans notre projet d'actions.

Axe 1 : un enseignement en Education aux Médias et à l'Information (EMI)

« Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias »

Cf. Annexe 3 : Inspection Etablissements et Vie Scolaire - Lettre de rentrée 2025-2026 (extraits) :

AXE 1. Consolider les apprentissages et accompagner la réussite de tous les élèves :

- *Élaborer des ateliers de méthodologie et d'apprentissage actif ;*
- *Mettre à disposition des ressources sur les stratégies d'apprentissage ;*
- *Collaborer à des dispositifs d'aide aux devoirs et lecture accompagnée.*

AXE 2. Former des citoyens éclairés et engagés :

- *Encadrer des projets de production médiatique (journal, podcast, débat filmé) ;*
- *Utiliser les ressources CLEMI, Canopé, Réseau Égalité dans les activités pédagogiques du CDI ;*
- *Développer l'esprit critique.*

AXE 3. Garantir un climat scolaire protecteur et inclusif :

- *Participer à l'éducation à une citoyenneté numérique*

Collège

Module 1 : Le lieu CDI

Lycée

En 6^{ème} : les premières séances permettent aux élèves de connaître et utiliser les différents espaces d'un nouveau lieu d'apprentissage : notions de classement, de cote, de fiction, de documentaire, découverte du kiosque presse.

En 3^{ème} Prépa Métiers : visite du CDI et rappels sur les différents types de classements en fonction des supports et des espaces.

En 2^{de} : rappels sur les différents classements par espaces pour mieux connaître son environnement informationnel immédiat : le centre de ressources du lycée.

Module 2 : Recherche documentaire

En 6^{ème} : questionnement, utilisation du portail documentaire (E-sidoc) et des moteurs de recherche, recherche de documents dans l'espace CDI, tri des documents, prise de notes et restitution des informations collectées.

Thèmes de recherche en lien avec le contenu des livres du 12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}

Recherches en lien avec le projet de lecture et écriture créative sur « la nature en poésie » (E-sidoc et encyclopédie en ligne) pour les 6^º2 (l'art traditionnel au Japon : art poétique, art du papier plié, estampes et calligraphie)

En 5^{ème} : en lien avec le concours BD scolaire.

En 3^{ème} Prépa Métiers : méthodologie de la recherche documentaire appliquée à l'orientation et à la recherche d'informations sur les métiers observés pendant les stages.

3^º2 : En lien avec la visite de Visa Pour l'image. Connaître le parcours du photjournaliste que nous rencontrons (Samuel Bollendorff)

En 2^{de} : méthodologie de la recherche documentaire à travers les étapes : cerner le sujet, chercher et trier des documents, trouver l'information dans le document, restituer en fonction de la production demandée. Exercer son esprit critique.

Thèmes de recherches autour de l'orientation et des programmes disciplinaires.

2^º1, 2^º2 et 2^º4 : Thèmes de recherche en lien avec les projets (fiches actions)

- **2^º4** : participation au dispositif du Clémi #zéro-cliché : égalité filles/garçons, rencontrer un professionnel de l'image, lien avec la professeure d'EPS
- **2^º1 et 2^º2** : magazine avec un journaliste et témoignages sur les violences sexistes et sexuelles, recherche en lien avec l'actualité (ex : Affaire Pellicot et autres couvertures médiatiques, travailler sur la notion de consentement)

En utilisant les ressources présentes au CDI comme les BD documentaires (ex : les crocodiles sur le harcèlement de rue, les culottés, la place des femmes dans la société ; 150 ans d'histoires des femmes...), en étudiant les documents de centre de ressources Hubertine Auclert ainsi que des enquêtes INSEE.

En Terminale : recherches en lien avec les sujets du Grand Oral.

Module 3 : lecture

En 6^{ème} : Organisation du **12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}** des Hauts Cantons : séances autour de la lecture en français et en EMI.

En 6^{ème} 2 et 6^{ème} 3 :

Lectures offertes : contes et fables philosophiques, lecture de poésie, textes issus des Florilèges, lecture en lien avec le défi des hauts cantons ou autres pour s'assurer de la compréhension. Temps d'échanges et de lecture orale par les élèves avec préparation.

Participer au Printemps des poètes.

En 6^{°2} :

Projet avec la professeure de français autour de la poésie : découvrir la poésie japonaise et écrire des Haïkus, création d'une œuvre artistique individuelle et collective.

En 6^{°3} : Projet avec la professeure de français portant sur le « prix littéraire UNICEF » mettant en avant les droits de l'enfant.

Pour les 5^{èmes} : En relation avec la professeure d'arts plastiques. Lire un corpus de BD sélectionnées pour participer au concours de la BD scolaire.

En 4^{°1} : S'approprier les récits mythologiques pour participer au prix littéraire nationale de l'AFPEAH en lien avec la professeure de français.

Toutes classes : Lecture et écriture créative : Partager des lectures en relation avec la nuit de la lecture/ Ecrire.

Participer au concours « Dis-moi, dix mots »

En 2^{de} : utilisation du portail documentaire E-sidoc pour rechercher des livres de fictions et rédiger des médiagraphies.

En 2^{°1}, 2^{°2}, 2^{°4} : Travailler à partir du fonds des BD documentaires.

En 2^{°2} : projet avec la professeure de lettres. Participer à un prix littéraire national autour des récits mythologiques : lire et écrire, justifier ses choix. Voter pour la nouvelle préférée.

Module 4 : Médias – Informations – Actualités

En 6^{ème} et en 3^{ème} Prépa Métiers : découverte de la diversité de la presse écrite, travail sur la Webradio, utilisation de l'outil informatique, de l'ENT, de Pearltrees et du réseau du collège.

En 6^{°4} – Classe Médias – Webradio : pendant l'heure de vie de classe, préparation et enregistrement d'émissions de webradio. Mise en ligne sur le site Internet de la Cité scolaire.

En 3^{°2} : S'informer avec des images en relation avec le cours de français « dénoncer les travers de la société » Distinguer photos d'art, photos publicitaires, photos de presse en comprenant l'intention et le message portés par l'auteur. Comprendre le métier de photojournaliste, rencontrer, visiter le 37^{ème} festival international de photojournalisme à Perpignan (Samuel Bollendorff # paradise).

En 2^{de} :

- se situer dans un environnement médiatique, travail à partir et sur les principaux médias : radio, journaux papier et en ligne (abonnement à Ca-feyn via E-sidoc), réseaux sociaux en ligne. Construction d'une culture médiatique et informationnelle, résumé d'articles d'actualité, réactions à l'actualité à l'écrit et à l'oral.
- S'informer avec les images ;
- Sensibilisation à la vie numérique éthique, responsable et protégée ;
- Esprit critique et intelligence artificielle

En 2^{°3} et 2^{°5} : Webradio.

En 2[°] section européenne : Découvrir le photojournalisme en participant au festival international Visa pour l'image et en rencontrant un journaliste (Pascal Maître incontrôlables mégapoles) en relation avec les professeurs de disciplines (SES et Espagnol).

Formation à la recherche documentaire

Formation réseau et Internet auprès des collégiens et des lycéens.

Formations ponctuelles aux étapes de la recherche documentaire en fonction des besoins des collégiens. En 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} en partenariat avec un professeur de français.

Orientation en 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Métiers : aide méthodologique pour la réalisation du rapport de stage et la préparation à l'oral qui fait partie de l'épreuve obligatoire du brevet. Aide à la constitution d'un dossier d'Histoire des Arts (HIDA) pour les élèves volontaires qui souhaiteront le présenter à l'oral. Projet en partenariat avec Mme Mezouari, professeure d'éducation musicale et Mme Andrieux, professeure d'arts plastiques.

Formation à la recherche avec GPO2 collège, les sites Internet CIDJ et Onisep.

Au lycée : Accueil des élèves et aide ponctuelle pour les lycéens.

En Terminale : préparation au Grand Oral en lien avec les professeurs enseignants les spécialités présentes au lycée (aide à la recherche documentaire, aide à la formulation de la problématique en cernant précisément le sujet, aide à la présentation orale en travaillant sur la posture, la diction, la capacité à interagir avec le jury).

Education aux médias et à l'information

- Semaine de la presse à l'école : kiosque, séances pédagogiques autour de la diversité de la presse écrite et des médias ;
- Reconduction de l'action Webradio en 6^{ème} et en 2de.

Formation des Délégués élèves 6^{ème} : utilisation de la webradio pour rendre compte des informations récoltées sur les rôles et fonctions des personnels de l'établissement.

En 2de, en EMI, l'éducation aux médias et le fil conducteur de l'année avec l'objectif général « s'informer pour informer ».

Education à l'orientation

Utilisation de GPO2 Collège et GPO3 Lycée intégrés dans l'ENT.

Formation à l'orientation en 3^{ème} et 3^{ème} Prépa Métiers. Présentation de GPO2 Collège. Séances en relation avec la Vie scolaire, les PP et la PSY EN.

2de : travail dès novembre, avant la fin du 1^{er} semestre sur le projet d'orientation de l'élève en lien avec le PP et la PSY EN. Rédaction d'un dossier, utilisation des ressources disponibles au CDI, GPO3 Lycée et recherches d'informations en ligne (Onisep, Horizon 21, CIDJ). Apprendre à se connaître pour mieux s'orienter. Connaître les possibilités d'orientation après la classe de seconde. Découvrir les enseignements de spécialité présents au lycée et ailleurs. Comprendre le schéma des études post-bac. Réaliser des recherches de métiers par secteur. Elaborer un projet personnel d'orientation à partir des ressources numériques.

Axe 2 : le CDI, un centre de ressources organisé

« Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition »

Cf. Annexe 3 : Inspection Etablissements et Vie Scolaire - Lettre de rentrée 2025-2026 (extraits) :

AXE 1. Consolider les apprentissages et accompagner la réussite de tous les élèves :

- *Mettre à disposition des ressources sur les stratégies d'apprentissage.*

AXE 2. Former des citoyens éclairés et engagés :

- *Créer des sélections documentaires et expositions sur les grandes causes citoyennes ;*
- *Développer l'esprit critique.*

AXE 3. Garantir un climat scolaire protecteur et inclusif !

- *Proposer des ressources et animations sur le harcèlement et le cyberharcèlement ;*
- *Valoriser des ressources autour de la santé mentale et du bien-être.*

Accueil

Tous les membres de la communauté éducative y sont accueillis pendant le temps scolaire.

Le CDI reste ouvert, avec un nombre plus limité d'élèves, même quand les professeurs documentalistes assurent leurs cours d'Education aux Médias et à l'Information ou une séance pédagogique en co-enseignement.

Sur les 40 heures d'ouverture hebdomadaires, 20 heures sont consacrées aux classes de 6^{ème}, 3^{ème} Prépa Métiers et 2^{de} ; selon les semaines, des créneaux sont pris par deux classes en même temps, les deux salles du CDI sont alors occupées par les cours.

Les professeurs documentalistes inscrivent les collégiens pendant les heures d'études, pour effectuer des recherches, leurs devoirs ou lire.

Afin que les règles d'accueil du CDI soient claires pour tous, **un règlement du CDI** a été mis en place cet année. Il est affiché au CDI et visible de l'extérieur. Il a également été affiché en salle d'étude et mis en ligne sur l'ENT de la Cité scolaire : <https://pierre-de-coubertin.mon-ent-occitanie.fr/cdi/> (Cf. Annexe 2 : Règlement du CDI).

Gestion

Missions de gestion

Le rôle pédagogique du professeur documentaliste, ainsi que ses missions d'information et de communication, ne pourraient être menées correctement sans un travail de gestion :

- travail d'**indexation**, de **saisie**, de **veille documentaire** ; de **gestion des prêts**, de **rangement**, d'**entretien des documents** (couverture et réparation des livres) et d'**inventaire**,
- mise à disposition des documents pour tous les élèves et les personnels de l'établissement.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00-12h00 et 12h30-17h00

Mardi : 8h00-17h00

Mercredi : 8h00-12h00,

Jeudi : 8h00-17h00

Vendredi : 8h00-12h00 et 12h45-17h00

Budget

Le budget du CDI pour 2025 voté en Conseil d'Administration était de 2 500 € au départ. Le montant des documents facturés pour documents non rendus ou dégradés payés par les familles qui doit être ajouté à la ligne budgétaire du CDI n'est pas encore connu à ce jour.

Le montant des abonnements pédagogiques est sur une ligne budgétaire différente et représente 2 212,49 €.

Politique d'acquisition

Les acquisitions se font en fonction des projets en relation avec les programmes et les suggestions de collègues de discipline mais aussi en fonction des nouveautés. La liste des abonnements a également été modifiée en fonction des pratiques de lecture des élèves. Des abonnements lycée seront progressivement arrêtés et l'abonnement à Cafeyn via E-sidoc pour le bouquet Lycée de 90 titres de presse a été souscrit gratuitement à partir du 24/09/2025 pour 2 mois et sera payant à partir du 20/11/2025 (799€/an).

Politique documentaire et volet numérique

A ce jour, à notre connaissance, aucune concertation n'a été mise en place pour élaborer la politique documentaire de l'établissement qui dépasse la seule politique d'acquisition des ressources pour le CDI et doit comprendre le volet numérique. Nous souhaiterions participer à la mise en place de cette réflexion.

Communication

Le site Internet de l'établissement

En tant que professionnel de l'information et de la communication, le professeur documentaliste est un acteur privilégié dans la communication. Nous mettons l'accent sur :

- le développement et l'incitation à l'utilisation du site internet de l'établissement ;
- la mise à jour du site Internet. Depuis septembre 2020, Mme Jany est l'enseignante webmestre du site Internet. Le site Internet de la cité scolaire a migré vers l'ENT au 1^{er} septembre 2022.

Affichage – Diffusion des informations

Nous essayons de diffuser au maximum les informations d'actualités, de nouveautés ou d'événements via un panneau d'affichage à l'entrée du CDI et surtout par courriel. Projet de communication numérique à mettre en place pour indiquer les nouveautés et animations disponibles au CDI.

Réseaux internes et externes

- Participation au **Conseil pédagogique** ;
- *Participation au **Conseil d'administration** : Mme Jany est représentante élue des enseignants du lycée ;*
- Participation à la gestion de la Maison des Lycéens : Mme Jany est trésorière de l'association ;
- **Formation des délégués 6^{ème}** : projet en partenariat avec Mme Grau, CPE et Mme Jany ;
- **Liens avec les écoles** : 12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} et liaison CM2/6^{ème} ; participation aux Conseils Ecoles/Collège ;
- **Travail en réseaux pédagogiques de proximité (RPP) de professeurs documentalistes** : harmonisation des pratiques et actualisation des connaissances. Les formations ont été relancées depuis janvier 2022. Les animateurs, dont Mme Jany fait partie pour le RPP de Carlit-Canigou, ont été formés pendant deux ans pour réactiver l'animation du réseau des animateurs de RPP. Pour le département, trois RPP ont été regroupés pour les professeurs documentalistes : Carlit-Canigou, Nord et Sud Littoral. La première formation sur le thème du photojournalisme devrait avoir lieu en décembre 2025 ou en janvier 2026 au Centre International du Photojournalisme de Perpignan.

Axe 3 : ouverture culturelle, sociale et citoyenne

« Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel »

Cf. Annexe 3 : Inspection Etablissements et Vie Scolaire - Lettre de rentrée 2025-2026 (extraits) :

AXE 1. Consolider les apprentissages et accompagner la réussite de tous les élèves :

- Mettre à disposition des ressources sur les stratégies d'apprentissage ;
- Collaborer à des dispositifs d'aide aux devoirs et lecture accompagnée ;
- Appuyer les enseignants dans l'intégration des CPS via la documentation.

AXE 2. Former des citoyens éclairés et engagés :

- Créer des sélections documentaires et expositions sur les grandes causes citoyennes ;
- Encadrer des projets de production médiatique (journal, podcast, débat filmé) ;
- Utiliser les ressources CLEMI, Canopé, Réseau Égalité dans les activités pédagogiques du CDI ;
- Développer l'esprit critique.

AXE 3. Garantir un climat scolaire protecteur et inclusif :

- Proposer des ressources et animations sur le harcèlement et le cyberharcèlement ;
- Valoriser des ressources autour de la santé mentale et du bien-être ;
- Participer à l'éducation à une citoyenneté numérique

Incitation à la lecture

Actions menées dans les classes avec les enseignants de français au collège et de lettres au lycée.

Sélection de contes (6^{ème}), de récits d'aventures (5^{ème}) et de livres de littérature avec les enseignants de français.

Valorisation du fonds de littérature classique avec les enseignants de lettres.

Relations inter-établissements

Liaison école/collège : accueil des élèves de CM2 afin de les familiariser avec les lieux, 12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons : écoles de Bolquère, Bourg-Madame, Dorres, Font-Romeu, Matemale, Saint-Pierre-dels-Forcats et Targassonne et collèges de Bourg-Madame et de Font-Romeu.

Liaison 3^{ème}/2^{de} : à construire avec le collège de Bourg-Madame pour accueillir les élèves de Bourg-Madame au lycée général et professionnel.

Développer les pratiques culturelles des élèves

Le CDI est un espace privilégié de rencontres avec la culture dans un établissement géographiquement « isolé ». Diverses actions sont mises en place :

- **21 abonnements** à des périodiques dans un but pédagogique ou pour la lecture-loisir ;
- **90 titres de presse Lycée en ligne** sur Cafeyn via E-sidoc ;
- **PDEAC Théâtre** au Collège 6[°]1, F. Jany avec Mme Basso (Cf. Annexe 10 : Fiche action : PDEAC Théâtre au collège 6[°]1, projet non retenu par le Conseil départemental mais qui aura lieu sans l'intervention de la comédienne) ;
- **PDEAC Conte 6[°]4**, F. Jany avec Mme Basso et Mme Mezouari (Cf. Annexe 9 : Fiche-action : PDEAC Conte 6^{ème} - 6[°]4) ;

- **Club Théâtre Collège**, F. Jany (Cf. Annexe 6 : Fiche-action : Club Théâtre Collège) ;
- **Rencontres théâtrales** entre élèves de 6°1 PDEAC Théâtre au Collège, de 6°4 PDEAC Contes, du Club Théâtre Collège et de la Chorale de la Cité scolaire ;
- **Affichage des animations culturelles** proposées en Cerdagne : Saison Cerdane...
- **Expositions**
- **Classe Médias 6°4 – Webradio**, F. Jany (Cf. Annexe 8 : Fiche-action : 6°4 Classe Médias – Webradio).

Favoriser les échanges avec l'extérieur

Divers animations et projets répondent à cette nécessité d'ouverture sur l'environnement local et régional, voire national et international :

- **Formation des éco-délégués** en lien avec le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes : objectif découverte, projet en collaboration avec Nadine Grau, CPE et Florence Jany ;
- **Sorties Cinéma : Cinémaginaire en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}, rencontre avec un professionnel de l'image, rencontre avec d'autres élèves à Perpignan ayant participé au même dispositif.**
- **Sorties Théâtre pour les collégiens en lien avec la Saison cerdane et la Communauté des communes Pyrénées-Cerdagne ;**
- **Rencontre avec des élèves du cycle 3 des écoles dans le cadre du défi lecture (médiathèque)**
- **37^{ème} festival international de photojournalisme à Perpignan, Visa pour l'image et rencontres avec des journalistes** avec les 3^{ème} (Mmes Langlois/Begny), et les 2nde section euro (Mmes Wegscheider et Langlois et M.Sanchiz) ;
- **Encadrement lors de sorties et voyages scolaires ;**
- **Actualisation du site Internet de l'établissement ;**
- Le portail documentaire E-sidoc permet d'effectuer des recherches documentaires à distance via le site internet du lycée.

Animations culturelles

Le CDI se doit d'être un espace de vie et de découvertes. Tout au long de l'année, des animations seront proposées au CDI ou ailleurs dans l'établissement, afin d'*éveiller la curiosité des élèves* et de *mettre en valeur le fonds documentaire* :

- Mise en avant des nouveautés.
- Valorisation de documents par thème et/ou événements culturels : Journée des droits de l'enfant, Printemps des poètes, kiosque lors de la Semaine de la presse, Semaine du Développement Durable, Egalité filles/garçon.
- Valorisation du fonds documentaire en langues étrangères et régionales : Semaine des langues, Erasmus days, visite des correspondants.

Des Expositions temporaires seront imprimées pour constituer un fonds qui sera exploité en fonction des besoins des enseignants ou pour illustrer des projets, en lien avec des projets ou des aspects du programme.

Formation

Formation continue

- Nous actualisons régulièrement nos connaissances sur nos missions et les contenus disciplinaires de l'information documentation et de l'éducation aux médias.
- Mme Jany effectuera la formation « Devenir animateur/animateur ProDAS » mise en place par Chemin Faisant du 10 au 16 décembre 2025. Elle intégrera ensuite l'équipe ProDAS de l'établissement pour mettre en place les séances auprès des élèves de 5^{ème} à partir de janvier 2026.
- Nous participerons aux formations des RPP des professeurs documentalistes de Carlit-Canigou / Nord et Sud Littoral. Mme Jany est animatrice du RPP Carlit-Canigou.

Formation des enseignants

En tant que référente numérique, Mme Jany propose des formations aux enseignants de la Cité scolaire avec M. Othomène : Pearltrees, ENT et autres outils numériques en fonction des besoins, au cas par cas ou en groupe.

En conclusion, dans la Lettre de rentrée 2025-2026 de l'Inspection Etablissements et Vie Scolaire, des préconisations sont rédigées dans la dernière partie « Vers une feuille de route annuelle du professeur documentaliste ». Elles sont à compléter et à adapter au contexte de l'établissement. Voici ce que nous envisageons de réaliser cette année.

Axe stratégique	Objectifs prioritaires	Actions concrètes au CDI
1. Éducation aux médias et à l'information (EMI)	Former à une culture critique de l'information	• 1 heure par semaine en ½ groupe pour 6^{ème}, 3PM et 2de + projets interdisciplinaires • Organisation de la Semaine de la presse • Création d'outils médiatiques (webradio)
2. Goût de la lecture & ouverture culturelle	Encourager la lecture plaisir et la curiosité	• 12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6ème • Participation à des prix littéraires • Expos et clubs thématiques
3. Aménagement du CDI	Favoriser l'engagement, la coopération et le bien-être	• Aménagement spatial déjà en place (zones thématiques)
4. Éducation au développement durable (EDD)	Soutenir la démarche E3D avec le CDI comme levier	• Formation des éco-délégués • Digital Clean up
5. Lutte contre le harcèlement & inclusion	Créer un environnement scolaire sécurisant	• Espace d'accueil accueillant
6. Compétences numériques & sobriété	Cultiver un usage réfléchi du numérique	• Utilisation du Traitement de textes, Pearltrees • Charte d'utilisation de Pearltrees, protection des données • Sensibilisation à la sobriété numérique
7. Enseignement moral & civique (EMC)	Ancrer les valeurs républicaines dans la pratique	• Lien EMC-EMI-EDD
8. Politique documentaire & pilotage	Structurer et pérenniser l'action éducative	• Élaboration d'une politique documentaire • Suivi via instances (CESCE, CA, CVL, Maison des Lycéens) • Coordonner parcours éducatifs
9. Partenariats & projets culturels	Amplifier l'ouverture sur l'extérieur	• Participation aux dispositifs CLEMI, EAC • Organisation d'expositions • Coopération inter degrés et inter collèges
10. Compétences psychosociales (CPS)	Développer le vivre-ensemble et la gestion émotionnelle	• Projets sur l'empathie, l'esprit critique et l'auto-évaluation • Activités coopératives (groupes, débats) au CDI
11. Éducation à la vie affective, relationnelle & sexuelle (EVARS)	Favoriser le respect, le consentement et la santé relationnelle	• 3 séances annuelles EVARS intégrées au projet d'établissement • Coopération avec infirmier-ère-s, CPE, parents

Annexes :

- Annexe 1 : Les missions des professeurs documentalistes (BOEN N°13 du 30 mars 2017) ;
- Annexe 2 : Répartition des tâches des professeurs documentalistes
- Annexe 3 : Inspection Etablissements et Vie Scolaire - Lettre de rentrée 2025-2026 (extraits)
- Annexe 4 : Règlement du CDI
- Annexe 5 : Fiche-action 12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} et Organisation
- Annexe 6 : Fiche-action : Club Théâtre Collège
- Annexe 7 : Rencontres théâtrales au Collège
- Annexe 8 : Fiche-action : 6°4 Classe Médias – Webradio
- Annexe 9 : Fiche-action : PDEAC Conte 6^{ème} - 6°4 (projet retenu par le Conseil départemental)
- Annexe 10 : Fiche action : PDEAC Théâtre au collège 6°1 (projet non retenu par le Conseil départemental mais qui aura lieu sans l'intervention de la comédienne)
- Annexe 11 : Fiche- action « la nature en poésie » 6°2
- Annexe 12 : Fiche- action Collège au cinéma 62°/5°1
- Annexe 13 : Fiche-action Participation au Concours de BD scolaire 3 classes de 5^{ème}
- Annexe 14 : Fiche-action Visa pour l'image 3°2
- Annexe 15 : Fiche-action Prix littéraire national sur la mythologie 4°1 et 2°2
- Annexe 16 : Fiche-action #Zérocliché, 2°4
- Annexe 17 : Fiche-action Création d'un magazine à partir de témoignages, 2°1/2°2

Annexe 1 : Les missions des professeurs documentalistes (BOEN N°13 du 30 mars 2017)

Les missions des professeurs documentalistes

NOR : MENE1708402C

circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017

MENESR - DGESCO A

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux chefs d'établissement

Cette circulaire abroge la circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986 définissant les missions des « personnels exerçant dans les CDI », B.O. n° 12 du 27 mars 1986.

Conformément à l'arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, les professeurs documentalistes exercent leur activité dans l'établissement scolaire au sein d'une équipe pédagogique et éducative dont ils sont les membres à part entière. À ce titre, ils partagent les missions communes à tous les professeurs et personnels d'éducation. Ils ont également des missions spécifiques. Ils ont la responsabilité du centre de documentation et d'information (CDI), lieu de formation, de lecture, de culture et d'accès à l'information. Ils forment tous les élèves à l'information documentation et contribuent à leur formation en matière d'éducation aux médias et à l'information.

L'existence du Capes de documentation depuis 1989, le développement de la société de l'information et l'évolution des pratiques sociales en matière de communication ainsi que l'essor du numérique imposent de renforcer et d'actualiser la mission pédagogique du professeur documentaliste.

Il convient donc de définir avec précision les missions des professeurs documentalistes qui se déclinent en 3 axes : le professeur documentaliste est enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par les élèves d'une culture de l'information et des médias, maître d'œuvre de l'organisation des ressources pédagogiques et documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition, et il est acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

1- Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias

La mission du professeur documentaliste est pédagogique et éducative. Par son expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication (Sic), il contribue aux enseignements et dispositifs permettant l'acquisition d'une culture et d'une maîtrise de l'information par tous les élèves. Son enseignement s'inscrit dans une progression des apprentissages de la classe de sixième à la classe de terminale, dans la voie générale, technologique et professionnelle. En diversifiant les ressources, les méthodes et les outils, il contribue au développement de l'esprit critique face aux sources de connaissance et d'information. Il prend en compte l'évolution des pratiques informationnelles des élèves et inscrit son action dans le cadre de l'éducation aux médias et à l'information.

Le professeur documentaliste peut intervenir seul auprès des élèves dans des formations, des activités pédagogiques et d'enseignement, mais également de médiation documentaire, ainsi que dans le cadre de co-enseignements, notamment pour que les apprentissages prennent en compte l'éducation aux médias et à l'information. Les évolutions du collège, du lycée général, technologique ou professionnel, en lien avec les enjeux de l'éducation aux médias et à l'information, de l'orientation et des parcours des élèves, nécessitent une pédagogie favorisant l'autonomie, l'initiative et le travail collaboratif des élèves, autant que la personnalisation des apprentissages, l'interdisciplinarité et l'usage des technologies de l'information et de la communication. Le professeur documentaliste participe aux travaux disciplinaires ou interdisciplinaires qui font appel en particulier à la recherche et à la maîtrise de l'information. Il accompagne la production d'un travail personnel d'un élève ou d'un groupe d'élèves et les aide dans leur accès à l'autonomie. Il est au cœur de la conception et de la mise en œuvre des activités organisées dans le cadre de la semaine de la presse et des médias à l'école.

Le professeur documentaliste contribue à l'acquisition par les élèves des connaissances et des compétences définies dans les contenus de formation (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, programmes et référentiels), en lien avec les dispositifs pédagogiques et éducatifs mis en place dans l'établissement, dans et hors du CDI.

Le professeur documentaliste peut exercer des heures d'enseignement. « Les heures d'enseignement correspondent aux heures d'intervention pédagogique devant les élèves telles qu'elles résultent de la mise en œuvre des horaires d'enseignement définis pour chaque cycle » ([circulaire n° 2015-057 du 29 avril 2015](#)). En application du titre III de l'article 2 du décret n° 2014-940 du 20 août 2014 modifié, chaque heure d'enseignement est décomptée pour deux heures dans le maximum de service des professeurs documentalistes.

Les heures d'enseignement sont effectuées dans le respect nécessaire du bon fonctionnement du CDI.

2- Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition

Sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur documentaliste est responsable du CDI, du fonds documentaire, de son enrichissement, de son organisation et de son exploitation. Il veille à la diversité des ressources et des outils mis à la disposition des élèves et des enseignants, il organise de manière complémentaire les ressources pédagogiques issues de fonds physiques et numériques en s'appuyant sur la situation particulière de chaque établissement (collège, lycée général et technologique, lycée professionnel).

Avec les autres membres de la communauté pédagogique et éducative et dans le cadre du projet d'établissement, il élabore une politique documentaire validée par le conseil d'administration, et à sa mise en œuvre dans l'établissement. Cette politique documentaire, qui tient compte de l'environnement de l'établissement, permet aux élèves de disposer des meilleures conditions de formation et d'apprentissage. Elle a pour objectif principal

la réflexion et la mise en œuvre de la formation des élèves à la culture informationnelle, l'accès de tous les élèves aux informations et aux ressources nécessaires à leur formation.

La politique documentaire comprend la définition des modalités de la formation des élèves, le recensement et l'analyse de leurs besoins et de ceux des enseignants en matière d'information et de documentation, la définition et la gestion des ressources physiques et numériques pour l'établissement ainsi que le choix des leurs modalités d'accès au CDI, dans l'établissement, à la maison et en mobilité. La politique documentaire s'inscrit dans le volet pédagogique du projet de l'établissement et ne se limite ni à une politique d'acquisition de ressources, ni à l'organisation d'un espace multi-média au sein du CDI.

Le professeur documentaliste met à la disposition des élèves et des professeurs, la documentation relative à l'orientation, à l'information scolaire et professionnelle. Il travaille en partenariat avec les psychologues de l'éducation nationale.

Le CDI est un espace de formation et d'information ouvert à tous les membres de la communauté éducative. Dans ce cadre, le professeur documentaliste pense l'articulation du CDI (et son utilisation) avec les différents lieux de vie et de travail des élèves (salles de cours, salles d'étude, internat) en lien avec les autres professeurs et les personnels de vie scolaire.

Le professeur documentaliste joue le rôle de médiateur pour l'accès à ces ressources dans le cadre de l'accueil pédagogique des élèves au CDI et plus largement dans le cadre de la mise en œuvre des différents enseignements et parcours.

Dans le cadre de l'écosystème numérique de l'établissement, le professeur documentaliste joue un rôle de conseil pour le choix et l'organisation de l'ensemble des ressources accessibles en ligne pour les élèves et les enseignants de l'établissement. Il peut organiser et gérer le contenu d'un espace CDI au sein de l'environnement numérique de travail.

Le professeur documentaliste participe à la définition du volet numérique du projet d'établissement. Il facilite l'intégration des ressources numériques dans les pratiques pédagogiques, notamment lors des travaux interdisciplinaires. Le professeur documentaliste assure une veille professionnelle, informationnelle, pédagogique et culturelle pour l'ensemble de la communauté éducative.

La mutualisation des pratiques professionnelles entre professeurs documentalistes de différents établissements est largement recommandée pour atteindre cet objectif en particulier via les réunions et rencontres de bassin.

3- Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel

L'expertise du professeur documentaliste fait du CDI un lieu privilégié d'ouverture de l'établissement sur son environnement ainsi qu'un espace de culture, de documentation et d'information, véritable lieu d'apprentissage et d'accès aux ressources pour tous.

Dans le cadre du projet d'établissement, et sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur documentaliste prend des initiatives pour ouvrir l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional voire national et international.

Le professeur documentaliste développe une politique de lecture en relation avec les autres professeurs, en s'appuyant notamment sur sa connaissance de la littérature générale et de jeunesse. Par les différentes actions qu'il met en œuvre ainsi que par une offre riche et diversifiée de ressources tant numériques que physiques, il contribue à réduire les inégalités entre les élèves quant à l'accès à la culture. Les animations et les activités pédagogiques autour du livre doivent être encouragées et intégrées dans le cadre du volet culturel du projet d'établissement.

Le professeur documentaliste contribue à l'éducation culturelle, sociale et citoyenne de l'élève. Il met en œuvre et participe à des projets qui stimulent l'intérêt pour la lecture, la découverte des cultures artistiques, scientifiques et techniques en tenant compte des besoins des élèves, des ressources locales et du projet d'établissement. Il peut participer à l'organisation, à la préparation et à l'exploitation pédagogique en relation avec les autres professeurs et les conseillers principaux d'éducation, de visites, de sorties culturelles et faciliter la venue de conférenciers ou d'intervenants extérieurs. Il participe notamment au parcours citoyen et au parcours d'éducation artistique et culturelle au sein de l'établissement.

À cette fin, il entretient des relations avec les librairies, les diverses bibliothèques et médiathèques situées à proximité, le réseau Canopé, les établissements d'enseignement supérieur, les associations culturelles, les services publics, les collectivités territoriales, les médias locaux, le monde professionnel afin que l'établissement puisse bénéficier d'appuis, d'informations et de ressources documentaires.

Les professeurs documentalistes peuvent assurer avec leur accord, en sus de leurs missions statutaires, des missions particulières (référé numérique, référent culture, etc.) définies par le [décret n° 2015-475 du 27 avril 2015](#) et la [circulaire n° 2015-058 du 29 avril 2015](#). Ils perçoivent à ce titre une indemnité pour mission particulière conformément aux dispositions précitées.

Fait le 28 mars 2017

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Annexe 2 : Répartition des tâches des professeurs documentalistes

Répartition des tâches des professeurs documentalistes 2024-2025

Tâches		Claire LANGLOIS	Florence JANY
BCDI	Saisie des livres et cotation		x
	Saisie du courrier	x	
	Prêts	x	x
	Retours	A partir de novembre	Début d'année pour lien avec intendance
	Rappels	En fin d'année, à préciser	Affichage régulier Liste Panneau
Gestion des abonnements			x
Mise à jour d'E-sidoc			x
Mise à jour ENT			x
Rédaction du projet d'actions		x	x
Rédaction du bilan des actions menées		x	x
Organisation de fin d'année : planning de restitution des manuels au collège...)			Proposition
Couverture des livres		x	x
Rangement des livres		Régulièrement	Si besoin
Commandes	Choix des livres ou équipements	x	x
	Dépôt des commandes au secrétariat		x
Boîte Mail du CDI		Collège : cdi.0660634f@ac-montpellier.fr	Lycée : cdi.0660057d@ac-montpellier.fr
Collégiens en étude : 25 élèves maximum par heure libre ; 10 élèves maximum pendant les cours		x	x
Facturation / Lien avec l'intendance			x
Communication externe : mails, affichage en salle des profs...		x	x
Communication entre professeure documentaliste : Notes dans Pearltrees et agenda partagé dans Google			
Cours EMI : liberté pédagogique mais obligation de respecter la progression commune par niveau, décidée ensemble.			
Projets : renseigner Note dans Pearltrees avec nom du projet, classes, enseignants et créneaux sur l'agenda partagé.			
Accompagnement Sorties Scolaires : agenda partagé et note dans Pearltrees			



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseillers principaux d'éducation et professeurs documentalistes jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre des priorités définies au niveau national et au niveau académique ainsi que dans celle des orientations et des mesures contenues dans la circulaire de rentrée 2025-26.

Nous vous proposons une feuille de route destinée à vous accompagner dans vos missions tout au long de l'année.

Nous vous encourageons à travailler en lien étroit avec vos collègues et à inscrire vos actions dans une perspective systémique.

Nous vous remercions pour votre engagement quotidien, passé et à venir, au service de la réussite de tous les élèves.

Nous vous souhaitons une très bonne année scolaire 2025-26.

Circulaire de rentrée interactive

**Tenir la promesse
républicaine
de l'École**

élever le niveau général et donner
les mêmes chances à tous



1 Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

En s'appuyant sur

- de nouveaux programmes de français et de mathématiques au cycle 1, au cycle 2 et au cycle 3
- la reconquête de l'écrit
- une organisation réajustée des groupes en 6^e et 5^e
- une évaluation nationale obligatoire en 5^e
- une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e
- une nouvelle organisation du DNB
- une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de première au lycée général et technologique
- un projet d'évaluation de chaque lycée réaffirmé
- des mesures pour l'orientation définies par le plan Avenir (voir la note de service)
- l'accompagnement des usages de l'intelligence artificielle
- la réforme de la formation initiale des professeurs
- la formation continue renouvelée : nouveau schéma directeur 2025-2029 ; plans nationaux maternelle, mathématiques et français poursuivis selon des modalités adaptées aux besoins de chaque territoire

2 Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

En s'appuyant sur

- la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

En luttant contre

- le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- les inégalités territoriales : renforcement des « observatoires des dynamiques rurales » ; internats d'excellence
- les inégalités sociales : éducation prioritaire ; cités éducatives, ouverture de TPS
- les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

En promouvant

- une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

En mettant en place

- le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée
- le renforcement des parcours éducatifs : EAC ; citoyen ; santé ; avenir

3 Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

En veillant à

- la santé et au bien-être des élèves : santé mentale ; compétences psychosociales
- la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30'APQ ; évaluation des aptitudes physiques en 6^e ; label et programme Génération 2030
- un usage raisonné du numérique à l'école : dispositif « Portable en pause »
- la sécurité et la protection de tous : saisine systématique du conseil de discipline ; plan « Brisons le silence, agissons ensemble » ; lutte contre le harcèlement



CIRCULAIRE INTERACTIVE

Sur quoi fonder l'action ? : Axes prioritaires

AXE 1. Consolider les apprentissages et accompagner la réussite de tous les élèves

La circulaire de rentrée 2025-2026 insiste sur la nécessité de renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux...

Objectifs opérationnels

Soutenir les apprentissages fondamentaux et les parcours personnalisés.

Valoriser les compétences transversales et la capacité à apprendre à apprendre.

Promouvoir l'égalité des chances et prévenir le décrochage scolaire.

Pistes d'action pour les CPE

Participer à la mise en œuvre des groupes de besoins en 6e et 5e.

Contribuer à l'analyse des résultats des évaluations nationales.

Initier des dispositifs de tutorat/mentorat.

Intégrer les compétences psychosociales dans les temps de vie scolaire.

Pistes d'action pour les professeurs documentalistes

Élaborer des ateliers de méthodologie et d'apprentissage actif.

Mettre à disposition des ressources sur les stratégies d'apprentissage.

Collaborer à des dispositifs d'aide aux devoirs et lecture accompagnée.

Appuyer les enseignants dans l'intégration des CPS via la documentation.

Sur quoi fonder l'action ? : Axes prioritaires

AXE 2. Former des citoyens éclairés et engagés

L'École a pour mission fondamentale de transmettre les valeurs de la République. La circulaire de rentrée 2025-2026 appelle à faire vivre concrètement ces principes dans les établissements, en promouvant une culture de l'engagement, du débat éclairé et du respect de l'autre. Les CPE et professeurs documentalistes, au cœur de la vie scolaire et éducative, sont des leviers essentiels pour structurer cette formation citoyenne.

Objectifs opérationnels

Faire vivre concrètement les valeurs républicaines dans l'établissement.

Encourager l'engagement et la responsabilité des élèves.

Développer les compétences civiques, médiatiques et informationnelles.

Pistes d'action pour les CPE

Organiser des actions autour de la laïcité, des droits humains et de l'égalité filles-garçons.

Accompagner la mise en œuvre du parcours citoyen et animer les conseils de vie collégienne/lycéenne.

Lutter contre les stéréotypes de genre dans les parcours d'orientation.

Initier des projets labellisés « Valeurs de la République » ou « Égalité filles-garçons ».

Pistes d'action pour les professeurs documentalistes

Créer des sélections documentaires et expositions sur les grandes causes citoyennes.

Organiser des rencontres avec des intervenants extérieurs autour des médias et des droits.

Encadrer des projets de production médiatique (journal, podcast, débat filmé).

Utiliser les ressources CLEMI, Canopé, Réseau Égalité dans les activités pédagogiques du CDI.

Développer l'esprit critique

Sur quoi fonder l'action ? : Axes prioritaires

AXE 3. Garantir un climat scolaire protecteur et inclusif

Garantir la sécurité affective, physique et morale des élèves est une priorité affirmée dans la circulaire de rentrée 2025-2026. Climat scolaire, santé mentale, prévention des violences, usage raisonné du numérique : ces enjeux appellent des actions coordonnées, où les CPE et les professeurs documentalistes sont en première ligne pour construire un environnement scolaire bienveillant.

Objectifs opérationnels

Prévenir les violences scolaires, le harcèlement et les discriminations.

Promouvoir le bien-être psychologique et physique des élèves.

Accompagner un usage raisonné et responsable du numérique.

Pistes d'action pour les CPE

Coordonner la mise en œuvre du plan de lutte contre le harcèlement.

Animer des ateliers de parole ou de gestion des émotions avec des partenaires extérieurs.

Mettre en œuvre des actions de sensibilisation autour du numérique raisonné.

Inclure dans le règlement intérieur des protocoles clairs de signalement des violences.

Pistes d'action pour les professeurs documentalistes

Proposer des ressources et animations sur le harcèlement et le cyberharcèlement.

Créer des espaces de parole et de médiation documentaire (cercle de lecture, écriture expressive).

Valoriser des ressources autour de la santé mentale et du bien-être.

Concevoir des séquences pédagogiques sur les CPS, l'estime de soi et l'empathie.

Participer à l'éducation à une citoyenneté numérique

Sur quoi fonder l'action ? : Parcours éducatifs – Dimension systémique

Parcours Citoyen

Former des citoyens éclairés, responsables et engagés, respectueux des valeurs de la République.

Rôle du PDOC

- Accompagnement de projets autour de la liberté d'expression, des médias et de l'information (EMI)
- Mise à disposition de ressources sur la citoyenneté, la laïcité, les droits et devoirs
- Sensibilisation à la désinformation et aux fake news
- Education à l'IA

Rôle du CPE

- Impulser et coordonner des actions civiques (élections des représentants, actions de solidarité)
- Favoriser la participation des élèves aux instances (CVL, CVC)
- Gérer les incivilités et faire respecter le règlement intérieur.

Parcours Avenir

Aider les élèves à construire leur projet d'orientation scolaire et professionnel, en découvrant les métiers et les formations

Rôle du PDOC

- Mettre à disposition une documentation variée sur l'orientation (fiches métiers, guides ONISEP, salons)
- Accompagner les recherches documentaires sur les formations et les secteurs professionnels
- Organiser des séances d'information sur les études et les métiers

Rôle du CPE

- Coordonner les actions d'orientation (stages, visites d'entreprises, forums)
- Conseiller les élèves individuellement sur leurs choix d'orientation
- Établir des liens avec les établissements d'enseignement supérieur et les professionnels.

Sur quoi fonder l'action ? : Parcours éducatifs – Dimension systémique

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Favoriser l'accès de tous les élèves à l'art et à la culture, développer leur sensibilité, leur esprit critique et leur créativité.

Rôle du PDOC

- Valoriser les fonds documentaires artistiques et culturels (livres d'art, films, musique)
- Soutenir les projets artistiques et culturels (expositions, spectacles, rencontres d'artistes)
- Sensibiliser aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle

Rôle du CPE

- Identifier et mobiliser des partenaires culturels (musées, théâtres, associations)
- Organiser et suivre les sorties culturelles
- Mettre en place des ateliers artistiques périscolaires.

Parcours Éducatif de Santé

Apprendre aux élèves à prendre soin d'eux et des autres, à adopter des comportements favorables à leur santé et à leur bien-être

Rôle du PDOC

- Mettre à disposition des ressources sur la santé, l'hygiène de vie, la prévention (addictions, cyberharcèlement)
- Participer à des campagnes de sensibilisation et d'information
- Favoriser la recherche d'informations fiables sur la santé

Rôle du CPE

- Coordonner les actions de prévention et d'éducation à la santé (journées de sensibilisation)
- Collaborer avec les infirmières scolaires et les partenaires extérieurs (médecins, associations)
- Gérer les situations d'urgence et de mal-être des élèves.

Sur quoi fonder l'action ? : Projet Educatif Vie Scolaire – Projet de Politique Documentaire



Etablir un diagnostic

- sur la base des éléments observés et recueillis mis en perspective avec les objectifs fondamentaux, généraux et locaux, permanents et ponctuels



Définir des objectifs prioritaires et les proposer au chef d'établissement

- A partir de là, pour chaque objectif, plusieurs voies et modalités seront possibles. C'est tout l'art de la pédagogie que d'élaborer et déterminer celle qui, parmi tous les possibles, permettra d'obtenir des résultats au plus près de l'objectifs fixé.



Quelques règles méthodologiques

- Toujours définir le pourquoi avant le comment
- Chercher le collectif dans le comment
- Se tenir informé
- Utiliser les outils disponibles. Parmi eux : ACCOLAD – les sites disciplinaires
- Ne pas hésiter à se tourner vers ses collègues pour partager les actions mais aussi les interrogations (cf la liste de diffusion)

Vers une feuille de route annuelle du professeur documentaliste*

Axe stratégique	Objectifs prioritaires	Actions concrètes au CDI
1. Éducation aux médias et à l'information (EMI)	Former à une culture critique de l'information	- Planifier 18 h EMI/an + projets interdisciplinaires - Organisation de la Semaine de la presse - Création d'outils médiatiques (podcasts, webradio)
2. Goût de la lecture & ouverture culturelle	Encourager la lecture plaisir et la curiosité	- Quart d'heure lecture quotidien - Participation à prix littéraires - Expos et clubs thématiques
3. Aménagement du CDI	Favoriser l'engagement, la coopération et le bien-être	- Réaménagement spatial (zones thématiques) - Design thinking avec élèves - Intégration créativité numérique
4. Éducation au développement durable (EDD)	Soutenir la démarche E3D avec le CDI comme levier	- Mobiliser éco-délégués - Ateliers déchets, énergie, biodiversité, sobriété numérique - Temps forts (Journée de l'eau...)
5. Lutte contre le harcèlement & inclusion	Créer un environnement scolaire sécurisant	- Ateliers empathie & expression - Serious games & podcasts - Espace d'accueil bienveillant
6. Compétences numériques & sobriété	Cultiver un usage réfléchi du numérique	- Séquences CRCN (veille, protection des données) - Sensibilisation à la sobriété numérique - Certification PIX
7. Enseignement moral & civique (EMC)	Ancrer les valeurs républicaines dans la pratique	- Séquences liberté, égalité, institutions - Projets sur les droits, discriminations - Lien EMC-EMI-EDD
8. Politique documentaire & pilotage	Structurer et pérenniser l'action éducative	- Élaboration d'une politique documentaire - Suivi via instances (CESCE, CA) - Coordonner parcours éducatifs
9. Partenariats & projets culturels	Amplifier l'ouverture sur l'extérieur	- Participation aux dispositifs CLEMI, EAC, UNESCO - Organisation d'événements (Nuit de la lecture...) - Coopération inter degrés
10. Compétences psychosociales (CPS)	Développer le vivre-ensemble et la gestion émotionnelle	- Projets sur l'empathie, l'esprit critique et l'auto-évaluation - Activités coopératives (groupes, débats) au CDI
11. Éducation à la vie affective, relationnelle & sexuelle (EVARS)	Favoriser le respect, le consentement et la santé relationnelle	3 séances annuelles EVARS intégrées au projet d'établissement - Ateliers sur corps, identité, consentement, orientation sexuelle - Coopération avec infirmier-ère-s, CPE, parents

** A compléter et à adapter au contexte de l'établissement*

Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité : Repères essentiels

Objectifs institutionnels

Consolider les savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous

Construire une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

Garantir une école qui protège et qui rassemble

Enjeux pour la discipline

Développer les compétences psychosociales (CPS) dans les pratiques quotidiennes

Mettre en œuvre l'Éducation à la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (EVAR-S) (3 séances/an/niveau)

Contribuer à un projet pédagogique collectif et interdisciplinaire

Ressources et accompagnement

Formations locales sur les CPS (Accolad – Pôle valeurs)

Outil interactif pour construire un projet EVAR-S (académies de Montpellier et de Rennes)

Webinaire EVAR-S (26 mai 2025 – replay disponible)

Finalité

Faire de la démarche EPSa un levier majeur de la promotion de la santé, de l'éducation relationnelle et de la formation citoyenne des élèves.



Principes clés à retenir pour les personnels éducatifs

- **Opportunités** : L'IA peut soutenir les apprentissages, les pratiques pédagogiques, et simplifier certaines tâches administratives.
- **Vigilance** : Usage raisonné, respectueux des valeurs de l'École, du RGPD et de l'environnement.
- **Éthique** : L'IA ne remplace pas l'humain. Elle doit être utilisée avec esprit critique, transparence et dans un cadre pédagogique défini.
- **Protection des données** : Aucune donnée personnelle ou confidentielle ne doit être saisie dans des IA grand public ; création de comptes élèves interdite.
- **Formation et accompagnement** : Nécessité de se former aux usages et aux limites de l'IA pour en faire un levier d'inclusion, d'équité et de citoyenneté numérique.
- **Pédagogie** : Usage pédagogique autorisé à partir de la 4e, encadré par l'enseignant. L'IA ne doit pas faire les devoirs à la place des élèves : ce serait une fraude.



Intelligence artificielle : Repères essentiels

Qu'est-ce que l'IA ?

Service numérique fondé sur des algorithmes traitant de vastes données.

Imite certaines capacités cognitives humaines.

IA **généraliste** (textes, images...) / IA **adaptative** (apprentissage personnalisé).

Usages en milieu scolaire

Élèves : révision, aide aux devoirs, parfois usage non critique.

Enseignants : aide à la préparation des cours, évaluations, corrections.

Personnels : rédaction de synthèses, comptes rendus, traduction, automatisation.

Enjeux et préoccupations

Évaluation : authenticité des productions ?

Biais algorithmiques : risques de discriminations.

Données personnelles : protection impérative.

Environnement : usage frugal à privilégier.

Cadre d'usage national

Respect des **valeurs de l'École de la République**.

IA = **outil d'appui**, non de substitution.

Introduction **progressive et encadrée** auprès des élèves

Ressources et formations

Mentor : module d'initiation (1h).

Magistère : formations et communauté **CRÉIA**

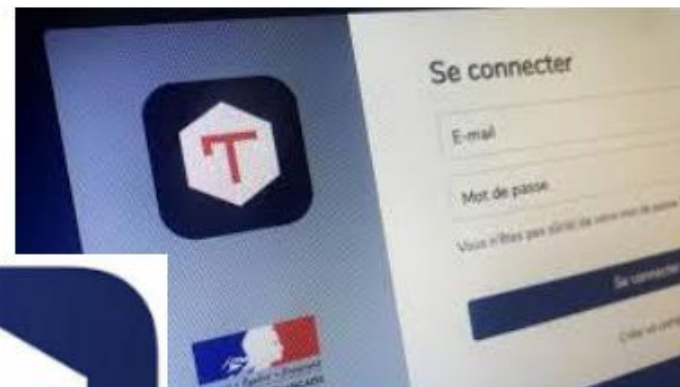
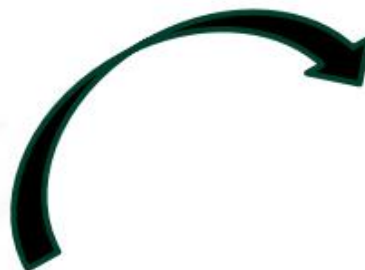
AI4T : expérimentation européenne.

Édubase / Primabord / Lumni : scénarios pédagogiques



[Ressources pédagogiques](#)

Communication : RGPD



Tchap est la messagerie instantanée sécurisée de l'État. Développée pour les agents publics, elle permet d'échanger de manière simple et confidentielle, aussi bien en individuel qu'en groupe. Basée sur le protocole libre *Matrix*, Tchap garantit la protection des données grâce à un hébergement souverain et au chiffrement des communications. Accessible sur ordinateur et mobile, elle favorise la collaboration au quotidien tout en répondant aux exigences de sécurité numérique de l'administration.



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Répartition géographique 2025-26 des inspecteurs EVS

David AUBAILLY : référent académique CPE et AED, territoires : département de l'Hérault (réseaux : Fabrègues, Montpellier-Littoral Lunel), département de la Lozère.

Frédéric BLASCO : référent académique personnels de direction et AED, territoires : département de l'Aude, département de l'Hérault (réseaux Agde, Sète).

Vincent DUPAYAGE : référent académique CPE, territoires : département du Gard (réseaux : Gard rhodanien, Les trois rochers, Les ponts du Gard, Arènes-Camargue), département de l'Hérault (réseau : Béziers).

Stéphane JOLIVET : référent académique Documentation, territoires : département des Pyrénées-Orientales, territoire d'Andorre, département de l'Hérault (réseau : Saint Mathieu de Tréviers).

Isabelle MERCIER : territoires : département du Gard (réseaux : Pays viganais, Romanité, les Cévennes gardoises – G Bastide), département de l'Hérault (réseaux : Montarnaud, Bédarieux, Lodève, Pézenas).



ACADÉMIE
DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Missions spécifiques

Documentation

Chargées de mission d'inspection

Anne-Valérie MILLE-FRANC, Paul ROUFFIA, Véra ROTH, Catherine CHABOZ

Professeures formatrices académiques (PFA)

Fanette BIANCHI, Delphine LAURENT

Interlocutrice académique au numérique (IAN) et Contributrice PPA

Delphine LAURENT

RAPPEL : Pour être destinataire des informations publiées sur les listes de diffusion, merci de faire activer par votre établissement une adresse académique dédiée si ce n'est pas déjà fait :

[cdi.\[RNE-ETABLISSEMENT\]@ac-montpellier.fr](mailto:cdi.[RNE-ETABLISSEMENT]@ac-montpellier.fr) pour les professeurs Documentalistes



Centre de Documentation et d'Information (CDI)

Le CDI du Collège et Lycée de Font-Romeu est ouvert en continu pendant le temps scolaire et accueille tous les collégiens, lycéens et personnels de l'établissement (enseignants, agents, secrétaires...).

Pourquoi venir au CDI ?

- m'informer, lire des livres, des revues ;
- emprunter ou rapporter un document ;
- faire mes devoirs ;
- faire des recherches ;
- utiliser les ordinateurs pour travailler.

Quand venir au CDI ?

Temps scolaire	Collégiens	Lycéens
Récréations	Librement	Librement
Pause méridienne 11h00-14h00	Librement sauf si un cours a lieu	Librement
Etudes / Hors cours	Sur inscriptions par la professeure documentaliste 25 élèves maximum par heure Aucun va-et-vient entre la salle d'étude et le CDI	Librement
En cours avec un enseignant	Appel de l'enseignant	Appel de l'enseignant

Rappel du règlement intérieur :

Je dois respecter les personnes et le matériel :

- Je parle à voix basse, je ne fais pas de bruit, je ne gêne pas les autres ;
- Je dépose mon sac dans un casier en rentrant au CDI avec ma gourde ;
- **Je ne mange pas, je ne bois pas, je ne mâche pas de chewing-gum ;**
- Je ne téléphone pas ;
- Je n'écoute pas de musique ;
- Je ne regarde pas de vidéos si elles n'ont pas de rapport avec mon travail de recherche,
- Je ne joue pas (cartes, jeux sur l'ordinateur...) ;
- Je n'écris pas sur les tables, ni sur les documents : je n'abîme pas le matériel en général.
- **Je respecte les règles de prêts** des documents pour qu'un maximum d'utilisateurs puissent bénéficier du prêt gratuit des documents :

Type de documents	Durée de prêt
Fictions hors BD/Mangas	2 semaines
Livres en série (français, langues)	60 jours minimum, en fonction du temps d'étude en cours
BD/Mangas	1 semaine
Documentaires (Livres, revues)	1 semaine

Utilisation des appareils connectés :

Appareil	Collégiens	Lycéens
Téléphone, tablette	Interdit sauf autorisation de la professeure documentaliste.	Possible si besoin de partage de connexion pour l'ordinateur personnel.
Ordinateur fixe du CDI	10 ordinateurs dans la salle principale : uniquement pour travailler (ENT, Pearltrees, recherches).	8 ordinateurs de la salle de travail en groupe en priorité : uniquement pour travailler.
Ordinateur portable personnel	Soumis à autorisation de la professeure documentaliste pour travailler.	Autorisé sauf pour jeux, vidéos ludiques et musique.

En rentrant au CDI, je m'engage à respecter ces règles afin que le CDI reste un lieu de travail convivial et agréable pour tous.

Les professeures documentalistes, rentrée 2025

FICHE ACTION
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage :
12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème}

Date de dépôt : 13/06/2025 mise à jour le 29/09/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants accompagnateurs : Florence Jany – Claire Langlois – professeurs de français en 6^{ème}

Nombre d'élèves : 90

Niveau de classe et groupe : toutes les classes de 6^{ème}

Date (s) du projet/sortie/voyage : d'octobre 2025 à mai 2026

☐ Création

☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet :

- Participer à un projet annuel culturel transversal commun à tous les élèves de 6^{ème} du collège,
- - Acquérir les notions en lien avec le référentiel des compétences documentaires qui structure l'Education aux Médias et à l'Information en 6^{ème},
- - Découvrir et lire les 4 ou 5 livres de la sélection retenue par les enseignants de CM1/CM2 et de 6^{ème},
- - S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur ses lectures,
- - Rechercher des informations en lien avec le contenu des livres,
- - Echanger sur ses lectures et voter pour son livre préféré,
- - Participer à un relais d'écriture et à un concours de dessins,
- - Organiser une journée autour de la lecture avec l'accueil de toutes les classes ayant participé au défi au collège de Font-Romeu.

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen.

Accompagnement : utilisation de la salle de conférences du lycée pour l'organisation de la journée autour de la lecture

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : d'octobre 2025 à mai 2026.
- Nombres de repas froids :
- **Budget prévisionnel** : nous allons sélectionner des livres que nous avons déjà en nombre au CDI et dans les écoles et éventuellement une nouvelle série commandée sur le budget Ouvrage CDI Lycée Participation à un spectacle de théâtre de la saison cerdane si en lien avec un des livres sélectionnés, paiement d'un bus et des entrées pour les élèves.

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
Trajets (bus)		Collège	608,56€
Entrée 5€ par élève			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☒ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
Autre : achats de livres	608,56€		
TOTAL	608,56€		608,56€

Avis du secrétaire général :**Avis du Chef d'Établissement :**

12^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} des Hauts-Cantons

Réunion du 22 septembre 2025 à 17h15 au CDI du collège de Font-Romeu.

Présents à la réunion :

- Marion AGGERI, professeure des écoles CM1/CM2 de Bourg-Madame
- Cécile AUBRY, professeure des écoles CM1/CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats
- Cathy BASSO, professeure de français au collège de Font-Romeu
- Florence DELIAS, professeure des écoles CM1/CM2 de Bourg-Madame
- Nadège IBANEZ, professeure des écoles CE2/CM1/CM2 de Targasonne
- Florence JANY, professeure documentaliste au Collège-Lycée de Font-Romeu
- Claire LANGLOIS, professeure documentaliste au Collège-Lycée de Font-Romeu
- Marie ROYERE, professeure des écoles CM1/CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats

Excusées :

- Marion BEGNY, professeure de français au collège de Font-Romeu
- Muriel BERNABEU, professeure documentaliste Collège Cerdanya de Bourg-Madame
- Marion BRIAL-CAYROL, professeure des écoles CM1/CM2 de Dorres
- Aude PUIG, professeure des écoles CM1/CM2 bilingue de Font-Romeu
- Carole RICHER, professeure des écoles CM1/CM2 monolingue de Font-Romeu

7 établissements (écoles et collège) avec 21 groupes-classes qui participent au 12^{ème} Défi Lecture à ce jour :

- CM1 de Bourg-Madame (Florence DELIAS)
- CM2 de Bourg-Madame (Florence DELIAS)
- CM1 de Bourg-Madame (Marion AGGERI)
- CM2 de Bourg-Madame (Marion AGGERI)
- CM1 de Dorres
- CM2 de Dorres
- CM1 de Font-Romeu monolingue
- CM2 de Font-Romeu monolingue
- CM1 de Font-Romeu bilingue
- CM2 de Font-Romeu bilingue
- CM1 de Saint-Pierre-dels-Forcats (Cécile AUBRY)
- CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats (Cécile AUBRY)
- CM1 de Saint-Pierre-dels-Forcats (Marie ROYERE)
- CM2 de Saint-Pierre-dels-Forcats (Marie ROYERE)
- CM1 de Targasonne
- CM2 de Targasonne
- Une classe de 6^{ème} du Collège Cerdanya de Bourg-Madame
- 4 classes de 6^{ème} du Collège de Font-Romeu

Soit 8 groupes-classes de CM1, 8 groupes-classes de CM2 et 5 groupes-classes de 6^{ème}.

Bilan du 11^{ème} Défi Lecture CM1/CM2/6^{ème} en 2024-2025 :

Le bilan est dressé avec les collègues présents et par rapport aux remarques envoyées par mail. Bilan positif car il permet de créer une culture commune entre les élèves du cycle 3 sur le secteur Cerdagne / Capcir.

Les questionnaires seront à modifier au niveau des détails demandés : dates exactes, couleurs d'accessoires... Il est préférable de poser des questions sur l'histoire en général et d'éviter les questions-pièges qui peuvent décourager.

Relais d'écriture : les collègues ont apprécié les interactions entre les différentes classes de CM et de 6^{ème}. L'utilisation du Padlet a été efficace et sera renouvelée. Le calendrier a été parfois difficile à respecter. Les quelques jours d'écriture imposés pour passer le relais à une autre classe étaient trop contraignants. Une proposition d'écriture d'un récit à plusieurs voix sera proposée cette année pour donner plus de temps aux classes (Cf. paragraphe « relais d'écriture »).

Sélection du 12ème Défi Lecture CM1/CM2/6ème des Hauts Cantons

Titre	Auteur	Editeur	ISBN	Prix unitaire	Lu par...
La rivière à l'envers en bande dessinée. Vol. 1. Tomek	L'Hermenier, Maxe	Belin Déclic	9791035827106	5.95 €	CM1/CM2/6 ^{ème}
L'incroyable destin de Charlie Chaplin : le prodige du cinéma	Crépon, Sophie	Bayard	9791036310355	7.20€	CM1/CM2/6 ^{ème}
Récits fabuleux de la mythologie	Piquemal, Michel	Albin Michel	9782226242815	7,90€	CM1/CM2/6 ^{ème}
La guitare de Django	Silei, Fabrizio	Sarbacane	9782848655826	16,00€	CM1/CM2/6 ^{ème}
35 kilos d'espoir	Gavalda, Anna	Bayard	9791036358135	6.90€	CM2/6 ^{ème}
Le trésor des poilus	Piquemal, Michel	Milan	9782408027322	6.70€	6 ^{ème}

Comme l'an dernier, nous avons proposé d'adapter le nombre de livres lus en fonction du niveau. En conséquence, les élèves de CM1 liront les 4 premiers livres de la liste, les élèves de CM2 liront les 5 premiers et les élèves de 6^{ème} liront les 6 livres proposés.

Rappel sur l'organisation du défi lecture :

Une fois que les élèves ont lu les livres en classe, ils vont répondre à 2 questionnaires en ligne, identiques pour toutes les classes, sur 2 semaines.

Chaque classe marquera des points à chaque questionnaire et le classement aura lieu à la fin du dernier questionnaire.

Cas particulier du livre « **Récits fabuleux de la mythologie** ». Cette année, nous retenons seulement 2 histoires sur lesquelles porteront les questions du Défi :

- *Icare, l'homme-oiseau*
- *Orphée, l'amour qui veut braver la mort*

Concours de dessins :

- Dessins : 3 à 5 productions demandées par classe avant le **03 avril 2025** par mail à fjany1@ac-montpellier.fr . Dessins scannés, le nom de l'auteur du dessin sera noté dans le nom du fichier envoyé.
- Vote envoyé par mail. Le dessin gagnant illustrera l'affiche du défi lecture de l'année suivante.

Attention, il est demandé un dessin original, pas de copie d'une 1^{ère} de couverture ou d'un dessin présent dans un des livres.

Relais d'écriture :

Cette année, nous proposons un changement d'organisation. Il s'agira d'écrire un récit à plusieurs voix à la manière d'un « Livre dont vous êtes le héros ». Les classes de 6^{ème} de Mme Basso qui propose ce projet, écriront la situation initiale et l'élément perturbateur puis chaque classe participante écrira de son côté, de manière indépendante une péripétie dans un lieu défini de Cerdagne-Capcir pendant laquelle il s'agira de découvrir une lettre qui composera le mot final qui résoudra l'énigme ou l'enquête et qui donnera le choix d'aller à tel ou tel autre lieu en fin d'épisode.

Le point positif est que le calendrier sera plus souple et n'imposera pas quelques jours d'écriture pour passer le relais à la classe suivante comme les années précédentes.

Ce projet devrait permettre de valoriser l'écriture de chaque passage en obligeant, quand le récit sera terminé, chaque élève à composer son aventure en fonction de ses choix à chaque fin de péripétie. La totalité des péripéties seront lues dans un ordre différent.

Calendrier :

- mi-décembre 2025 : envoi de la situation initiale et des consignes pour les péripéties ;
- Semaine du 26/01/2026 : envoi des péripéties ;
- Semaine du 02/02/2026 : écriture de la situation finale.
- Semaine du 16/02/2026 : publication du récit complet.

Prolongement possible : rencontres des classes de 6^{ème} et de CM à la médiathèque la plus proche (Bourg-Madame et Font-Romeu) pour lire le récit complet et découvrir un autre lieu dédié à la lecture. Les lettres qui composeront le mot pourraient être cachées dans des rayons de la médiathèque et retrouvées à l'aide d'indices.

Chaque classe écrira une quinzaine de phrases maximum.

La participation au relais d'écriture est facultative, chaque enseignant précisera si sa classe participe (classe entière, pas de groupe par niveau CM1 ou CM2).

Calendrier du Défi Lecture :

- 1^{er} questionnaire : **du 23 au 27 mars 2026** ;
- 2^{ème} questionnaire : **du 06 au 10 avril 2026**.

Préparation des questions/réponses :

Préparation partagée des questions : chaque classe propose 1 question par type et par livre :

- QCM : une question, 1 bonne réponse à surligner, 3 fausses ;
- Quel personnage a prononcé cette phrase ? Dans quel livre ?
- Quel livre peut-on résumer avec ces 5 mots-clés ?
- L'intrus : 5 mots-clés proposés pour un livre avec un intrus qui ne correspond pas au livre ;
- Questions au-delà des livres sur le contexte historique, lieux (géographie), personnes célèbres...

Merci de bien surligner la bonne réponse.

Pas de question de détails ou sur des date précises sur l'histoire.

Dans le 2d questionnaire, un type de question portera sur l'association titre/auteur.

Les questions devront être envoyées par mail fjany1@ac-montpellier.fr au fur et à mesure du travail de chaque classe et **avant le vendredi 17 mars 2025 dernier délai.**

Prolongement du 12^{ème} Défi Lecture

Echanges entre classes si c'est possible pendant l'année et éventuellement une rencontre à mettre en place entre classe (une classe de CM/ une classe de 6^{ème}) pour créer un vrai lien entre les élèves.

Documents envoyés par mail après inscription des classes au 12^{ème} Défi Lecture :

- L'affiche du 12^{ème} Défi lecture ;
- La version scannée de l'album « La guitare de Django » et des deux récits fabuleux de la mythologie ;
- Un modèle de carnet de lecture.

Le 24/09/2025

Florence JANY, professeure documentaliste,
Collège-Lycée de Font-Romeu

Annexe 6 : Fiche-Action Club Théâtre Collège

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

**Intitulé du projet action / sortie / voyage :
Club Théâtre Collège**

Date de dépôt : 13/06/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

**DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :**

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants accompagnateurs : Florence JANY et Marie MARTINEZ (AESH)

Nombre d'élèves : 25, selon inscriptions

Niveau de classe et groupe : 6^{ème} - 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

Date (s) du projet/sortie/voyage : de septembre 2025 à juin 2026.

☐ Création

☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet :

- Permettre aux élèves de s'exprimer et de se découvrir par le théâtre,
- Permettre l'ouverture culturelle,
- Expérimenter des textes : renouveler l'acte de lecture,
- Aider à la socialisation des élèves par la découverte de soi et des autres.
- Improvisations, écriture et mise en scène d'un spectacle.

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen.

Accompagnement : utilisation de la salle de conférences du lycée / FSE

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : de septembre 2025 à juin 2026.
- Nombres de repas froids :
- **Budget prévisionnel :** les élèves assisteront à un spectacle s'ils peuvent compléter un bus déjà prévu par la classe Théâtre au Collège (PDEAC)

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)	0,00 €	Collège	200,00€
Entrée 5€ par élève	125,00€	FSE	125,00€
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☒ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
Autre : costumes, décors	200,00€		
TOTAL	325,00€		325,00€

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 7 : Rencontres théâtrales au Collège

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage :
Rencontres théâtrales au Collège

Date de dépôt : 13/06/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

**DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :**

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Florence Jany

Enseignants accompagnateurs :

Cathy Basso, Julien Genin, Florence Jany, Alexandra Mezouari et les enseignants qui ont les 6^{ème} PDEAC Théâtre au Collège et PDEAC Conte en cours

Nombre d'élèves : 90 (élèves inscrits au théâtre et à la chorale hors classes de 6^{ème}) + élèves de 6^{ème} PDEAC Théâtre au Collège + élèves de 6^{ème} PDEAC Conte

Niveau de classe et groupe : collégiens

Date (s) du projet/sortie/voyage : un mercredi début juin 2026 de 8h00 à 11h30

☐ Création

☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet :

Permettre de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel, économique et social

-PEAC : créer un projet culturel transdisciplinaire s'appuyant sur les arts de la scène /la musique

-sensibiliser aux questions de société

Domaines concernés du socle commun 2016 :

domaine 1 : les langages pour penser et communiquer (domaine 1.4 : langages des arts et du corps) ;

-domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ;

-domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen ;

domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine, compréhension des sociétés dans l'espace et le temps interprétation des productions culturelles humaines

Objectif (s) :

- Participer à un projet annuel culturel transversal au collège ;
- Être spectateur et découvrir le spectacle vivant ;
- Echanger avec d'autres élèves qui pratiquent le théâtre et le spectacle vivant au collège ;
- Être acteur, s'exprimer par le langage et le son en utilisant la voix comme geste artistique ;
- Valoriser le travail mené pendant l'année pour les élèves qui se sont investis.

accompagnement technique pour la sonorisation du spectacle (M. Genin)

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : un mercredi début juin à définir
- Nombres de repas froids : Goûter pour 95 personnes
- **Budget prévisionnel :**

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)		Collège	?
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)	?		
Pass culture ☐ oui ☒ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
Autre			
TOTAL			

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 8 : Fiche-action : 6^e Classe Médias – Webradio

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage :
6^{ème} Classe Médias - Webradio

Date de dépôt : 13/06/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

**DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :**

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Florence JANY

Enseignants accompagnateurs : Florence JANY

Nombre d'élèves : une classe de 6^{ème}

Niveau de classe et groupe : 6^{ème}

Date (s) du projet/sortie/voyage : de septembre 2025 à juin 2026.

☐ Création

☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet :

- Permettre l'expression des élèves du collège ;
- Favoriser l'expression médiatique ;
- Participation à la Journée départementale de l'expression collégienne et lycéenne par la webradio ;
- Répondre aux préconisations du Bulletin Officiel n°33 du 15 septembre 2016 qui précise que les médias doivent être encouragés.

Domaines concernés du socle commun 2016 :

- Les langages pour penser et communiquer : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen.

Accompagnement : Partenariat envisagé avec la radio Pyrénées FM (antenne à Font-Romeu depuis juin 2020).

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : de septembre 2025 à juin 2026.
- Nombres de repas froids :
- **Budget prévisionnel :** achats complémentaires à l'équipement existant (câbles, micros...) et participation à la Journée départementale de l'expression collégienne et lycéenne par la webradio.

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)	450,00	Collège	450,00€
Entrée 5€ par élève			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☒ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
Autre : équipements	300,00€		
TOTAL	750,00€		750,00€

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

FICHE ACTION
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage :
PDEAC Conte 6ème

Date de dépôt : 13/06/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Mise à jour : 15/10/2025

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Cathy Basso, Florence Jany, Alexandra Mezouari,

Enseignants accompagnateurs :

Cathy Basso , Florence JANY, Alexandra Mezouari,

Nombre d'élèves 1 classe de 6^{ème} (commune aux 3 enseignantes)

Niveau de classe et groupe : ☒ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ T

Date (s) du projet : février à mai 2026

☐ Création ☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet : PDEAC Conte

1°) Représentation/Spectacle de la conteuse

2°) Lecture et analyse de contes pour acquérir une culture en français. Ecriture : Invention de contes.

3°) Création d'une musique originale pour accompagner les contes.

4°) Travail avec la conteuse afin de préparer un spectacle (16 heures d'intervention).

5°) 2 spectacles professionnels avec rencontres des comédiens : Mardi 25 novembre 2025 – 10h – Et toi comment tu te débrouilles – Salle polyvalente Bolquère et Jeudi 19 février 2026 – 10h – La ferme des animaux – Salle des fêtes Estavar

5°) Soirée conte devant les parents.

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

➤ Date : Le spectacle avant les vacances de Février et les ateliers de pratique en avril /mai 2026

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
Repas (si non fournis par l'établissement)			45.00 €
Pass culture ☐ oui ☒ non			
Intervenants extérieur – PDEAC Conte	45.00 €		
TOTAL	45,00€		45,00€

Projet retenu par le Conseil départemental

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 10 : Fiche action : PDEAC Théâtre au collège 6°1

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage :
PDEAC Théâtre au Collège 6^{ème}

Date de dépôt : 13/06/2025

Mise à jour : 15/10/2025

PROCEDURE A SUIVRE :

Temps 1 (mai juin année scolaire N-1):

Les professeurs souhaitant monter des projets, sorties voyages pour l'année scolaire N+ 1 se rapprochent des professeurs-référents culture et leur remettent cette fiche action au plus tard fin mai.

Les professeurs-référents culture récupèrent donc l'ensemble des fiches action (pas besoin de devis ou autre) fin mai et déposent l'ensemble des fiches recueillies pour le collège et le lycée au service l'intendance au plus tard la première semaine du mois de juin.

Ces fiches sont étudiées par l'équipes de direction et présentées lors du dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire pour validation (accord de principe).

Temps 2 (septembre octobre année scolaire N) :

Une réunion d'information a lieu à la rentrée avec l'équipe de direction, les professeurs-référents culture et les professeurs porteurs de projets.

Il est impératif que les fiches action complètes (voir encart docs à fournir de la présente fiche) soient remises aux professeurs-référents culture la dernière semaine du mois de septembre.

Les professeurs-référents culture remettent à l'intendance ces fiches complètes au plus tard la première semaine du mois d'octobre.

Cela permet à l'intendance d'étudier la faisabilité budgétaire des projets et de mettre en œuvre la procédure liée aux marchés publics.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPERATIVEMENT AU SERVICE INTENDANCE TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ :

- Fiche action de l'année scolaire en cours complétée entièrement (disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)
- Pour chaque prestataire extérieur : adresse, n° de tel, courriel, SIRET et RIB à part
- Transport Bus : 3 devis (TTC)
- Entrées musée, cinéma, théâtre : devis (TTC)
- Voyage scolaire organisé par une agence de voyages : minimum 2 devis
- Intervenant extérieur : un devis comprenant le n° de SIRET et le RIB + une convention signée (modèle disponible sur PRONOTE dans le casier numérique)

Nom du responsable du projet : Cathy BASSO et Florence JANY

Enseignants accompagnateurs : Florence JANY

Nombre d'élèves : une classe de 6^{ème} commune aux 2 enseignantes

Niveau de classe et groupe : ☒ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2nde ☐ 1^{ère} ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage : de janvier 2025 à juin 2026

☐ Création

☒ Reconduction

Objectif (s) et description du projet :

- Etude des caractéristiques du texte théâtral
- Progresser à l'oral
- Acquérir une culture
- Créer et Présenter un spectacle théâtral
- 16 heures d'intervention de la comédienne (annulé)
- 2 spectacles : Mardi 25 novembre 2025 – 10h – Et toi comment tu te débrouilles – Salle polyvalente Bolquère et Jeudi 19 février 2026 – 10h – La ferme des animaux – Salle des fêtes Estavar (maintenus car le bus est pris en charge pour les 6°4 PDEAC Contes, seules les entrées sont à payer à la Saison cerdane).

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : sur l'année 2025/2026
- Nombres de repas froids :

Budget prévisionnel : Bus pris en charge par PDEAC Conte 6°4, 2 spectacles 4€/élève de 6°1

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)	0,00€	Collège	184,00,00€
Entrée	184,00€		
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☐ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
Autre			
TOTAL	184,00 €		184,00€

Projet non retenu par le Conseil départemental mais qui aura lieu sans l'intervention de la comédienne

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 11 : Fiche action : « la nature en poésie » 6°2

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage : LA NATURE EN POESIE

Date de dépôt : 11/06/2025

Noms des responsables du projet : MMES BEGNY et LANGLOIS (professeur de lettres modernes et professeur documentaliste)

Nombre d'élèves : 30 (1 classes de 6^{ème})

Niveau de classe et groupe : ☒ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☐ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage : Septembre/octobre 2025

☐ Création

☒ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

- Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours
- Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel.

Objectifs du projet : Enrichir sa culture littéraire et artistique, développer l'imaginaire en participant à un projet annuel et transversal (lettres, arts et éducation aux médias).

Lire et écrire des haïkus

Mettre en œuvre un processus de création individuel et collectif en relation avec l'environnement naturel proche de l'établissement.

Découvrir une partie de l'art et de la culture traditionnelle japonaise.

Echanger avec un professionnel de l'art et de la culture matinée : sortie en nature, après-midi : ateliers d'écritures)

Cultiver sa sensibilité et exprimer une émotion esthétique à travers différents champs de connaissances : création poétique, artistique et numérique

Connaître les contraintes d'écriture du Haïku, créer un champ lexical autour de la nature.

Observer son environnement avec une attention particulière faisant appel à tous nos sens.

Mobiliser les outils numériques

S'exprimer à l'oral et à l'écrit pour rendre compte d'un ressenti, d'une émotion en étudiant et écrivant des textes poétiques à formes fixes sur des instants du quotidien

Créer des supports mettant en scène les haïkus (origami, tradition du papier plié japonais).

Diffuser les créations lors du printemps des poètes et sur le site du collège/lycée.

Description du projet

1. AU CDI : Comparer des textes poétiques. Découvrir une forme poétique brève d'origine japonaise célébrant la nature, les saisons. Choisir des haïkus pour constituer un corpus commun de texte. Connaître des poètes célèbres (Bashô, Buson...), identifier le lexique lié à la nature japonaise, aux saisons, aux 5 sens, au registre du poème de l'instant. Travailler en atelier à partir de Haïkus choisis, tableau d'aide à la compréhension. Elaborer une feuille de route pour l'écriture.
2. Rencontre et sortie en nature avec l'intervenant (2 heures 30) : Bain de nature : observer l'environnement avec ses sens (vue, ouïe, odorat, toucher), prise de notes, lecture en forêt, début de création in situ.
3. Comprendre les contraintes d'écritures de ce type de poème court (5 syllabes/7 syllabes/ 5 syllabes, coupure). Après-midi : 1^{ère} écriture à partir d'un corpus de mots relevés par les élèves pendant la sortie.
4. Après-midi : Ecriture en classe individuelle et création collective artistique type origami japonais animaux
5. Approfondir le champ lexical autour de la nature, des sens et des émotions. Nouvelles écritures
6. Mise en forme artistique type calligraphie à la plume
7. AU CDI : Après la journée : Créer un recueil de poèmes
8. AU CDI : Après la journée : Enregistrer pour une émission, habillage musical, brigades d'intervention poétique, site du collège, café/goûter poésie/ enregistrer les haïkus avec un habillage musical ou sons naturels/utiliser la webradio pour créer une émission littéraire.

INTERVENANT A LA JOURNEE

Âteliers Nature et Ecriture (ÂNE)

Depuis 2008, les Ateliers Nature et Ecriture proposent des ateliers, animations, projets pédagogiques en lien avec la littérature orale ou écrite, et le plus souvent avec la biodiversité, l'environnement et le développement durable.

Informations pratiques

Intervenant :

Bruno VOLAND

Âteliers Nature et Ecriture (ÂNE)

8 rue de Picardie

66330 Cabestany

07 87 27 93 59

Informations légales

SIRET : 503 047 136 00042

Statut : micro-entreprise, auto-entrepreneur

8 RUE DE PICARDIE - CABESTANY (066)

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : à définir période septembre /octobre
- Nombres de repas froids : repas pour les élèves et l'intervenants (33)

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
Trajets (bus)			
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☒ non		PDEAC ou pass culture	
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...	1 Journée 495euros	PDEAC ou pass culture	
Autre :			
TOTAL	495 euros		

Avis du secrétaire général :**Avis du Chef d'Établissement :**

Annexe 12 : Fiche action : Collège au cinéma 6°2/5°1

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie / voyage : COLLEGE AU CINEMA 2 classes (6°,5°)

Date de dépôt : 11/06/2025

Noms des responsables du projet : MMES BEGNY et LANGLOIS

Enseignants accompagnateurs : à définir

Nombre d'élèves : 2 classes 6°2/ 5°2 soit environ 55 élèves

Niveau de classe et groupe : ☒ 6ème ☒ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème
☐ 2nde ☐ 1ère ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage :

☐ Création ☒ Reconstitution

Objectif (s) et description du projet :

Axes du volet culturel

Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche tout au long de son parcours scolaire.

Rencontrer des œuvres artistiques et fréquenter des lieux culturels.

Permettre à chaque élève de cultiver sa sensibilité, sa curiosité pour devenir un citoyen éclairé.

Objectifs pédagogiques

- Découvrir des œuvres cinématographiques variées.
- Acquérir une culture commune aux élèves d'un même niveau de classe.
- Aborder le cinéma en tant qu'art, échanger avec un professionnel de l'image, exprimer une émotion esthétique et un jugement critique. Débattre.
- Distinguer les différentes formes et techniques audiovisuelles (animation, film long métrage, courts métrages, documentaire/fiction, lumière, plan).
- Faire le lien avec la fête du court métrage (printemps 2026)
- Eduquer à l'image : appréhender l'image mobile autrement, concevoir et produire des productions artistiques (ex : création d'images à l'aide de l'outil numérique).
- Connaître la diversité des différents métiers autour du cinéma dans le cadre d'un travail en orientation au CDI.

Déroulement :

- 3 séances au cinéma d'Osséja
- Travail de préparation en amont sur chaque film : lecture d'affiche/écriture à partir de celle-ci, intégration aux séquences en classe selon le thème abordé.
- Visionnage des films.
- Intervention de 3 heures de Maxime Nicolau, professionnel de l'image cinématographique, pour expliquer le film et créer un objet numérique à définir .
(podcast, vidéos, webradio) ou un objet littéraire et artistique (BD par ex).
- Travailler sur les personnages du film et leurs interactions, les lieux, les époques (période historique particulière, contextualiser).
- Comparer avec des extraits de film du même cinéaste.
- Rendre compte en fin d'année des productions réalisées à Perpignan, rencontrer d'autres classes.

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : A définir
- Nombres de repas froids : aucun

Budget prévisionnel

sauf pour le trajet à Perpignan (moins de 100 euros de participation)

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
Trajets (bus)		PDEAC	
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☒ non		PDEAC	
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...	1 intervenant 3 heures PDEAC	PDEAC	
Autre Retour sur activités à Perpignan	45 euros	établissement	
TOTAL	45 euros		45 euros

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 13 : Fiche action : Participation au Concours de BD scolaire 3 classes de 5ème

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Intitulé du projet : CREATION LITTERAIRE / PARTICIPER AU CONCOURS DE LA BANDE DESSINEE SCOLAIRE

Date de dépôt : 21/09/2025

Noms des responsables du projet : MMES LANGLOIS / ANDRIEUX

Nombre d'élèves : 90 (3 classes de 5ème)

Niveau de classe et groupe : ☐ 6ème ☒ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème
☐ 2nde ☐ 1ère ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage : octobre 2025 / mars 2026 ☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

- Axe 1 : Favoriser la réussite de chaque élève par une personnalisation des parcours
- Axe 3 : Permettre à chacun de construire une identité citoyenne par une ouverture sur l'environnement culturel.

Objectifs du projet :

Enrichir sa culture littéraire et artistique.

Faire découvrir la diversité du 9^e art. (ouverture culturelle et littéraire, arts visuels)

Favoriser l'accès aux livres et le goût de la lecture en travaillant régulièrement au CDI et en découvrant des œuvres littéraires présentées au Festival international de la Bande Dessinée d'Angoulême en particulier.

Développer sa créativité et cultiver sa sensibilité.

Mettre en œuvre un processus de création en relation avec les recherches documentaires effectuées au CDI. Développer l'imaginaire en participant à un projet annuel et transversal.

Utiliser quelques outils fournis par le Syndicat National du livre pour approfondir ses connaissances et découvrir des styles graphiques variés, étudier des scénarios, affiner son analyse littéraire, comprendre la corrélation texte/image.

S'approprier les codes et les règles de la bande dessinée.

Connaître le lexique propre à la BD.

Développer sa capacité d'écriture.

Elaborer des parcours de lecture thématiques en relation avec le programme de français.

Déroulement

Explorer un corpus de bandes dessinées, qui permettent de travailler des axes du programme scolaire tels que la construction de soi, les défis environnementaux, l'engagement, la coopération et le vivre ensemble, les mondes imaginaires, la découverte de héros et héroïnes, l'altérité, les inégalités, l'adaptation d'œuvres littéraires...

Définir des axes de travail (thème) par groupe.

Travailler sur l'intention de l'auteur, le message. Argumenter ses choix.

Elaborer un scénario à plusieurs (tableau type story board idée, image, texte, sous-texte). Définir le lieu, l'époque, les personnages, le récit, l'enchaînement des actions.

Choisir un style graphique, travailler le noir et blanc, la couleur. Déterminer les outils de dessin (feutres, crayons de couleurs, peinture, crayon graphique)

Réaliser une maquette de la planche (nombres de cases, taille des cases).

Production finale individuelle ou en groupe.

Envoi des BD au concours de BD scolaire.

Diffusion dans l'établissement (concours interne). Exposition au CDI.

Prolongements

Elaborer un carnet de lecteur à partir des BD lues et des documents fournis par le Syndicat National du Livre.
Créer une BD au format numérique (cf BNF)

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : à définir période septembre /octobre
- Nombres de repas froids : repas pour les élèves et l'intervenants (33)

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financeur	Montant
Trajets (bus)			
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☐ non	Appel à projet EAC		
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...			
TOTAL	0 euros		

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 14 : Fiche action : Fiche-action Visa pour l'image 3°2

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action / sortie :

S'INFORMER AVEC LA PHOTOGRAPHIE DE PRESSE :

le Festival International de photojournalisme VISA POUR L'IMAGE 2025

Date de dépôt : 11/06/2025

Nom des responsables du projet : MMES BEGNY / LANGLOIS / FRAISSE

Enseignants accompagnateurs : à définir

Nombre d'élèves : 2 classes 3°2 et 3°3

Niveau de classe et groupe : ☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☒ 3ème
☐ 2nde ☐ 1ère ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage :

☐ Création ☒ Reconduction

Objectifs : projet transversal Lettres /EMI

Se questionner sur le monde à travers la photographie de presse. (lien avec le programme de français : Dénoncer les travers de la Société)

Mettre en évidence les actualités de l'année en cours par la lecture des différentes expositions.

S'informer et faire preuve d'esprit critique.

Etudier les caractéristiques de Visa en tant que festival international (enjeux, portée, prix remis).

Rencontrer un photojournaliste et comprendre le travail exposé.

Apprendre à analyser l'image.

Découvrir les métiers du journalisme et connaître différents médias qui véhiculent l'information (journaliste, photojournaliste, reporter de guerre, dessinateur de presse)

Déroulement

En amont, s'inscrire sur la plateforme de Visa pour accéder aux expositions en ligne.

Distinguer et analyser en classe différents types d'images (photographie artistique, photographie documentaire, photographie de presse) pour avoir une culture commune.

Travailler sur des photos de presse de l'année 2024. Comprendre l'importance de la légende. Analyse d'image (plan, cadre, point de vue du photographe). Etre capable d'émettre des hypothèses à partir d'une photographie de presse, de la contextualiser, d'écrire une légende et un titre. Comparer avec les légendes originales. Argumenter ses choix.

Préparer la visite en repérant les lieux d'expositions à Perpignan et en choisissant les expositions à voir.

Préparer l'entrevue avec le photojournaliste Samuel Bollendorff (faire des recherches sur son travail). Remarquer le travail sur des thèmes récurrents (écologie et catastrophes industrielles, problèmes sociaux)

Visite et document de travail

Comparer deux expositions, analyser des photographies de presse. Faire le lien avec la semaine de la presse en mars 2026.

Ecrire un article à partir d'une photographie choisie.

Elaborer un compte rendu radiophonique.

Créer une UNE de journal à partir des événements traités à Visa pour l'Image

Recherche sur les métiers du journalisme au CDI

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : Septembre 2025
- Nombres de repas froids : selon le nombre d'élèves

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)	490,01 euros	Etablissement	
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☒ oui ☐ non			
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...	80x2	Pass culture Avancé par l'éta- blissement	
Autre			
TOTAL	650,01euros		

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 15 : Fiche action : Prix littéraire national sur la mythologie 4°1 et 2°2

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet : Ateliers d'écriture autour de la mythologie et participation à un prix littéraire national

Date de dépôt : 11/06/2025

Noms des responsables du projet : Mmes CULLELL Nathalie et LANGLOIS Claire

Nombre d'élèves : 4°1/2°2 , 60 élèves

Niveau de classe et groupe : ☐ 6ème ☐ 5ème ☒ 4ème ☐ 3ème
☒ 2nde ☐ 1ère ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage : 2024/2025 ☒ Création ☐ Reconduction

Lien avec un Axe du Projet d'Etablissement :

- Axe 1 : Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche
- Axe 3 : Permettre à chacun de cultiver sa sensibilité et sa curiosité

Domaines concernés du socle commun :

- Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer
- Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ;
- Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen ;

Objectifs du projet :

Enrichir sa culture littéraire et artistique, développer l'imaginaire en participant à un projet littéraire dédié à la réécriture d'un mythe (à définir).

Développer le plaisir de lire et d'écrire.

S'engager pleinement dans un projet de création individuelle.

Etudier et comparer les différents genres de littérature. Travailler sur la structure du récit mythologique

Cultiver sa sensibilité et exprimer une émotion esthétique à travers différents champs lexicaux.

Utiliser différentes figures de styles.

Mobiliser les outils numériques pour partager les écrits sur le site du collège/lycée.

Réaliser des recherches documentaires sur la littérature et la mythologie.

Diffuser les créations auprès des autres établissements participants.

Créer un recueil de nouvelles illustrées.

Description du projet

9. Découvrir différents récits mythologiques (grecques et autres) pour constituer un corpus commun de texte. Comparer les récits mythologiques
10. Dégager les similitudes dans la construction narrative, identifier la construction du personnage du héros. Réaliser une carte mentale synthèse.
11. Elaborer un plan détaillé respectant la structure narrative: situation initiale, épreuves, dénouement, message « philosophique »
12. Rédiger un 1^{er} jet
13. Vérification par les enseignants des 1ers brouillons (hors sujet, structure, cohérence du récit, introduction/conclusion, trame du mythe)
14. Rédaction 2^{ème} jet / Correction de l'orthographe et de la syntaxe.
15. Mise en texte et mise en forme visuelle attrayante (outil informatique).
16. Réaliser la couverture d'un livre qui contiendrait ce texte avec les outils numériques.
17. Lecture anonymisée des nouvelles de la classe. Voter pour les 3 récits préférés que nous enverrons aux autres établissements via l'association s'occupant du prix littéraire. Visibilité des nouvelles sur le portail du CDI (objet numérique). Réaliser un recueil de nouvelles illustrées et/ou une production plastique individuelle ou collective.
18. Réception et vote des trois récits des autres classes participantes dans toute la France. Vote
19. Prix culturel interclasse (classes de seconde et collège)

PAS DE FRAIS

FICHE ACTION
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action: PARTICIPER AU CONCOURS #ZERO CLICHE (égalité filles/garçons)

Date de dépôt : 12/06/2025

Nom des responsables du projet : Mme LANGLOIS

Enseignants accompagnateurs :

Nombre d'élèves : 1 classe 2°4

Niveau de classe et groupe : ☐ 6ème ☐ 5ème ☐ 4ème ☐ 3ème
☒ 2nde ☐ 1ère ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage :

☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Axes culturels :

Favoriser la construction d'un parcours en éducation aux médias et à l'information au sein d'un parcours citoyen cohérent.

Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle tout au long de son parcours scolaire.

Permettre à chaque élève de cultiver son esprit critique pour devenir un citoyen éclairé.

Rencontrer un professionnel de l'image.

Objectifs :

Participer au concours national #zéro cliché organisé par le CLEMI (centre pour l'éducation aux médias et à l'information).

Décoder les stéréotypes de genre dans l'espace public, le sport, le travail, les médias, l'école.

Participer à la lutte contre ces stéréotypes en réalisant un objet numérique (vidéo). Participer à l'élaboration technique.

Acquérir une culture commune sur le langage et la technique d'une vidéo.

Trouver une source de motivation en créant une œuvre originale et engagée.

Permettre aux élèves de travailler sur la liberté d'expression, la citoyenneté et le mieux vivre ensemble. (Echanger, débattre, réfléchir ensemble, s'écouter, argumenter)

Améliorer ses compétences orales et recourir à l'écriture sous des formes variées (ex : scénario).

Travailler sa posture et gestuelle avant d'être filmé si besoin.

Se responsabiliser en tant qu'auteurs (signer la réalisation, identifier les sources)

Veiller à rendre une production de qualité :

Qualité du message, de l'angle choisi

Qualité de la réalisation (environnement sonore, image, montage).

Déroulement :

En amont, réaliser un travail de réflexion à partir de documents fournis en classe (enquête du Centre Hubertine Auclert, enquête Insee, documentaire type arte, lumni, articles de journaux, BD documentaires). Recherches documentaires.

Choisir un axe de travail : pistes possibles non exhaustives : la visibilité des femmes sportives dans les sports collectifs... dans les médias, les disparités dans le choix des études et par conséquent les métiers, l'inégalité salariale dans le couple, l'inégalité de traitement des filles dans l'espace public (harcèlement de rue), dans une cour d'école, le tabou des règles féminines, la charge mentale féminine dans le cadre de la contraception (faire le lien avec la SVT).

Rencontre avec l'intervenant : ateliers de pratiques et d'échanges (écriture, storyboard), réalisation.

Montage/ choix de l'environnement sonore.

Présentation aux classes qui le souhaitent.

Diffusion sur le site du lycée, sur le site du Clémi pour participer au concours #Zero Cliché.

INTERVENANT

Laurent Evrard

Domaines : **Arts numériques Cinéma, audiovisuel Média et information Univers du livre, de la lecture et des écritures**

Informations légales

SIRET : 893 862 979 00026

Statut : micro-entreprise, auto-entrepreneur

29 Boulevard Sadi Carnot - BAIXAS (066)

Informations pratiques

Contact : +33664005438

Mobilité et territoire cible : départements 011 / 066

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : **A définir (6 et 13 novembre envisagés)**
- Nombres de repas froids : aucun

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)			
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☐ oui ☐ non	960 euros		
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...	1 intervenant 2 journées	PASS CULTURE	
Autre			
TOTAL	960 euros		

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :

Annexe 17 : Fiche action Création d'un magazine à partir de témoignages, 2°1/2°2

FICHE ACTION ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Intitulé du projet action : Créer un magazine à partir de témoignages et de travaux d'investigation réalisés par un journaliste.

Date de dépôt : 12/06/2025

Nom des responsables du projet : Mme LANGLOIS

Enseignants accompagnateurs :

Nombre d'élèves : 70 (2 classes) 2°1 et 2°2

Niveau de classe et groupe : ☐ 6^{ème} ☐ 5^{ème} ☐ 4^{ème} ☐ 3^{ème}
☒ 2^{nde} ☐ 1^{ère} ☐ T

Date (s) du projet/sortie/voyage :

☒ **Création** ☐ **Reconduction**

Axes culturels :

Favoriser la construction d'un parcours en éducation aux médias et à l'information au sein d'un parcours citoyen cohérent.

Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle tout au long de son parcours scolaire.

Permettre à chaque élève de cultiver son esprit critique pour devenir un citoyen éclairé.

Objectifs :

Se questionner sur le monde à travers des articles de presse accompagnés de photos.

Rencontrer un journaliste et découvrir son travail.

S'informer sur le sujet des violences sexistes et sexuelles en étudiant des enquêtes et des témoignages récoltés par le journaliste (possibilité de faire venir les personnes concernées).

Trouver une source de motivation en créant une œuvre originale collective.

Réaliser un magazine à partir de ses recherches et témoignages.

Se responsabiliser en tant qu'auteur et citer ses sources. Connaître le droit à l'image.

Savoir collaborer et comprendre le rôle de chacun dans la salle de rédaction.

Déroulement :

En amont, travailler sur la presse écrite et/ou numérique :

Etudier des articles de presse et des images de presse (photos, graphiques, tableaux). Connaître les règles de rédaction d'un article de presse.

Comprendre l'intérêt de choisir une ligne éditoriale. Distinguer la Une du contenu d'un journal

Connaître les métiers dans une salle de rédaction.

Préparer l'entrevue avec le photojournaliste (réaliser des recherches sur son travail).

Rencontre avec Idhir Baha. Présentation de son métier, de la déontologie du journaliste

Réalisation du magazine : distribution des rôles, participation à différents ateliers (maquette, article, image, Une...) à définir.

Prolongements :

Faire le lien avec le 37^{ème} festival international de photojournalisme Visa pour l'image, avec la semaine de la presse en mars 2026 et l'actualité.

Recherche sur les métiers du journalisme au CDI en Orientation

Présentation aux classes qui le souhaitent.

Diffusion sur le site du lycée, Exposition du travail.

IDHIR BAHHA

Domaines : **Arts visuels, arts plastiques, arts appliqués Média et information Photographie**

Informations légales

SIRET : 881 673 891 00019

Statut : micro-entreprise, auto-entrepreneur

15 Impasse du Château - POLLESTRES (066)

Informations pratiques

Contact : +33622158164

Repas froids fournis par l'établissement (internes et DP) :

- Date : **A définir**
- Nombres de repas froids : aucun

Budget prévisionnel :

Dépenses		Recettes	
Objet	Montant	Financier	Montant
Trajets (bus)			
Entrée			
Repas (si non fournis par l'établissement)			
Pass culture ☒ oui ☐ non		PASS CULTURE	3300
Intervenants extérieur, coût entrée musée, théâtre...	3300 euros 2x 1 jour Soit 16h		
Autre			
TOTAL	3300		3300

Avis du secrétaire général :

Avis du Chef d'Établissement :